



LE PETIT BAVARD

MAI 2024

*Monsieur*  
**Vincent**

RÉSIDENCE  
LA CHESNAYE

[www.monsieurvincent.org](http://www.monsieurvincent.org)

# EDITO

Mesdames et Messieurs les résidents,

Alors que nous arrachons le mois d'avril de notre calendrier aux bureaux, des soupirs de soulagement accompagnent l'arrivée de ce joli mois de mai. Certains se souviennent, aux tous premiers rayons de soleil, de leurs vagabondages dans les prairies, les premiers pique-niques avec des salades agrémentées de petits dés de comté, des premiers cakes olives-jambon-fromages à partager et de la foire de Tours avec son village gargantuas qui ouvre ses portes pour le plaisir de tous.

Toute l'équipe de la Chesnaye vous souhaite un très bon mois de Mai !

Sonia Rousseau

Animatrice

# *MINI-BUS*

Nous sommes ravis de vous annoncer l'arrivée d'un minibus adapté au sein de notre résidence depuis le 19 avril 2024. Ce minibus a été spécialement conçu pour répondre à vos besoins de mobilité et d'accessibilité. Il est modulable d'une capacité maximum de 4 fauteuils roulants et 3 places assises. Que vous ayez des difficultés de déplacement ou des besoins spécifiques en termes de confort, ce minibus est là pour vous accompagner dans vos déplacements quotidiens et pour vous permettre de participer pleinement aux activités et sorties organisées par la résidence. Nous espérons que cette nouvelle initiative contribuera à améliorer votre qualité de vie et à renforcer les liens communautaires en sein de la résidence.

A bientôt dans notre minibus !



# *Aide soignant*



Bonjour

Je m'appelle Clément RABREAU, je suis aide soignant au sein de la résidence LA CHESNAYE depuis le mois de janvier 2020.

Après des études de chimie et l'obtention d'un brevet de technicien supérieur en chimie en 2004 et d'un diplôme de Technicien Supérieur en Pharmacie Industrielle en 2007, j'ai exercé 8 à 10 ans en Laboratoire Pharmaceutique, dans le contrôle qualité des médicaments et l'analyse de suspicions de contrefaçon de médicaments.

Puis les choses de la vie font que je me suis tourné vers le soin et notamment le soin aux personnes âgées en EHPAD, depuis avril 2014.

Mais j'ai un violon d'ingres, l'accordéon que j'ai pratiqué depuis l'âge de 7 ans, jusqu'à l'âge de 15 ans.

Mes deux sœurs faisaient de l'accordéon et même si ma sœur aînée avait arrêté très vite, mon autre sœur en faisait aussi et la voir jouer quand elle faisait des concours m'a alors donné envie d'en jouer, j'avais donc demandé à mes parents d'en faire aussi.

## *Aide soignant*

C'est depuis cet instant là que je prenais des cours et que je faisais des concours (Montluçon, Vierzon, etc...) c'était le petit rituel du mois de Juin chaque année, en famille nous allions en voiture participer aux concours d'accordéon. J'ai gagné 3 coupes et des médailles d'or aussi.

Mais c'était beaucoup de pression et de travail pour un enfant de mon âge, c'est pourquoi j'ai arrêté à l'âge de 15 ans.

Puis en 2014, en découvrant le travail en EHPAD, j'ai redécouvert le goût de la musique et surtout retrouvé l'envie d'en faire un loisir tout en faisant plaisir aux personnes que je rencontrais.

Depuis cette année-là, je prends toujours des cours de musique le plus souvent possible chez mon ancien professeur de musique quant j'étais enfant et qui exerce toujours, afin de pouvoir me perfectionner car jouer d'un instrument est un travail quotidien.

Voilà, voilà pour la petite fenêtre sur ma vie !!!

## *Médiation - Animale*

Les chiens peuvent apporter de nombreux bienfaits aux résidents en EHPAD. Leur présence peut aider à réduire le sentiment de solitude et d'isolement, à encourager l'interaction sociale, à stimuler les émotions positives, et même à améliorer la santé mentale et physique des résidents. En interagissant avec les chiens, les résidents peuvent ressentir de la joie, de la relaxation et du réconfort. C'est pour cela que depuis le 22 avril, un yorkshire de 10 ans prénommé Lou rend vite aux résidents en chambre. Pour le secteur des roses les résidents se promènent dans le parc avec Lou car la cohabitation avec les chats n'est pas son fort. Il appartient à Sonia l'animatrice qui a l'habitude de travailler avec son animal . Lou a eu un très bon accueil auprès des résidents, il se laisse caresser avec plaisir et adore de temps en temps quelques friandises mais avec modération.







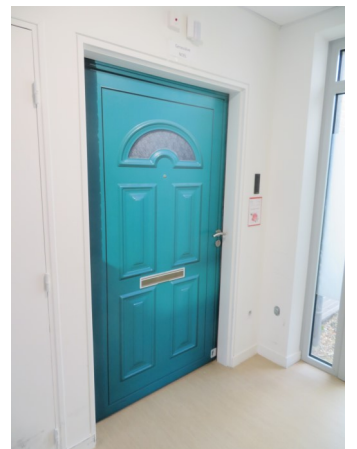
## *Du côté des roses*

Vous êtes invités à vous promener dans le couloir des roses où les portes symboles de bienvenue et de protection, se dressent fièrement invitant familles et visiteurs à faire une pause et à contempler. Chaque porte est unique, ornée de motifs traditionnels ou simples lattes de bois choisie par l'habitant, mais toutes partagent la même fonction essentielle embellir les couloirs et permettre aux résidents de s'appropriier les lieux. Nous remercions la famille donatrice qui nous a permis cette réalisation.





# *Du côté des roses*



# Retour en images sur les animations du mois d'avril

Sortie Théâtre



Rencontre avec la Bourdaisière



# Rencontres Intergénérationnelles



# Ateliers créatifs



# Chasse aux œufs



# Spectacle d'anniversaire costumé







# La petite pause jeux

## Mots mêlés

### Printemps

N O N M N M C E R F V O L A N T M  
Y Q H R L O A H E Q U I N O X E N  
Y E U P A P I L L O N M U K B S V  
O E X W Z P P E J Y E I Q E Q G B  
T V L G K N M L L R K G A D Y T A  
N O L L I S I O U B L R E T F R S  
A L N D I J R A W I W A J H G E R  
S Z O K S E K U W W E T V B P V U  
P N E D P L B X E Y E I A I Z Z A  
M K G K E F Y A S L A O L E T A E  
E N R S C L O W L H U N B A C N S  
T X U O L E L W E E B O C T I K I  
N Q O T O U O E S R R S C P U A O  
I N B Q S R G O H B R B O S D O K  
R A K K I U J E S E O U B Q N R R  
P J G Y O T Y E H O I Z K P U W L  
E Z A I N F U S D U Z E H M P S S

abeille	bourgeon	cerf-volant	couleur
eclosion	equinoxe	fleur	herbe
migration	oiseau	oisillon	papillon
pluie	printemps	vert	

# La petite pause jeux

## Les 7 erreurs



# MANDALA



# MANDALA



## Les anniversaires du mois De Mai



M. DEVAUX, 91 ans	le 01/05
Mme PERIN, 91 ans	le 04/05
M. PERRIN, 93 ans	le 11/05
Mme CRONIER, 95 ans	le 23/05
Mme RECH, 87 ans	le 25/05
Sœur BOUTIN, 88 ans	le 25/05
Mme CORNU, 97 ans	le 28/05

Laurine	le 24/05
Nathalie	le 25/05

### Agenda de Mai

- ♦ **30/04 : Sortie courses**
  - ♦ **02/05 et 16/05 : Conférence LPO**
  - ♦ **05/05 : Vide grenier**
  - ♦ **15/05 : Repas d'anniversaire**
  - ♦ **15/05 : Loto**
  - ♦ **22/05 : Spectacle et goûter d'anniversaire**
  - ♦ **23/05 : jeu de lettres**
  - ♦ **23/05 : Promenade à Vouvray**
  - ♦ **24/05 : Sortie au centre de loisir**
  - ♦ **28/05 : Promenade en 2 CV**
  - ♦ **29/05 : Rencontre avec le centre de loisir**
  - ♦ **29/05 : Veillée**
  - ♦ **30/05 : Reportage Photo sur La Chesnaye**
- Le planning des animations est à votre disposition à l'accueil de la résidence La Chesnaye*

300  BÉNÉVOLES

1200  SALARIÉS

2000  RÉSIDENTS

23  EHPAD

## Comment peut-on faire toute la différence dans le quotidien des résidents ?



L'Association Monsieur Vincent, est une association loi 1901 à but non lucratif et de bienfaisance. Créée en 1994, par la Compagnie des filles de la charité de saint Vincent de Paul, elle a pour but l'accueil de tous sans a priori et en priorité les plus démunis.

Nous accueillons toutes les personnes, quelles que soient leurs conditions de ressources, et nous en faisons notre priorité.

Les résidents sont amenés à payer leurs frais d'hébergement, parfois avec l'aide sociale du Conseil départemental, mais aucun bénéfice n'est généré par l'association.


Tous les projets d'amélioration du bien-être des résidents que nos équipes mettent en place ne sont pas financés par des subventions ou des aides publiques, mais essentiellement par les dons !



Que vous puissiez nous soutenir ponctuellement ou de façon régulière par prélèvement automatique, votre don participera à améliorer le bien-être des résidents dans chacun de nos établissements.

Merci, très sincèrement, d'encourager notre mission auprès de nos aînés par un don.

### Pour réaliser votre don, deux solutions :

 Soit par carte bancaire directement sur notre site web à l'adresse [www.monsieurvincent.org](http://www.monsieurvincent.org)  
Vous aurez la possibilité de faire un don ponctuel ou bien de mettre en place un prélèvement automatique.

 Soit par chèque en remplissant le bulletin de soutien ci-dessous



## Bulletin de soutien

À remettre à la direction de l'établissement de votre choix où à retourner sous enveloppe affranchie à l'Association Monsieur Vincent – 77 rue de Reuilly 75012 Paris

**OUI** je souhaite contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes accompagnées par l'Association Monsieur Vincent, par un don de :

30 €  50 €  100 €  Autre montant : ..... €

Je souhaite affecter mon don à la résidence : ..... (facultatif)

Afin de recevoir mon reçu fiscal, je note ci-dessous mes coordonnées :

Madame  Monsieur Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Je souhaiterais recevoir plus d'informations sur les legs et donations

L'Association Monsieur Vincent responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de gestion de ses relations avec les donateurs (traitement et gestion des dons, édition des reçus fiscaux). Conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, ainsi que du droit d'obtenir la limitation de leur traitement et d'un droit d'opposition (au traitement de vos données ainsi qu'à la prospection notamment commerciale). Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès. Ces droits s'exercent par courrier postal auprès de l'Association Monsieur Vincent accompagné d'une photocopie d'un titre d'identité à l'adresse précitée. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez également contacter notre association. Vous disposez enfin de la possibilité de saisir la Cnil si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions applicables. Si vous ne souhaitez pas recevoir de sollicitations ultérieures, cochez cette case :

► 66 % de votre don à l'Association Monsieur Vincent sont **déductibles de votre impôt** sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable (exemple : après déductions un don de 50 € vous revient à 17 €).